

ANNEXE 6

Engagement à respecter le Code d'éthique et de déontologie des élus

Je, soussigné(e) Martine Bergeron Milette (prénom, nom), membre élu du Conseil des Abénakis de Wôlinak, déclare par la présente avoir lu et compris le contenu et l'esprit du *Code d'éthique et de déontologie des élus* (le « Code »), et reconnais que le Code édicte un ensemble de principes en matière d'éthique et de déontologie admis comme bonnes pratiques pour les membres élus des conseils de bande des communautés autochtones à travers le Canada.

Je m'engage à me conformer en tout temps aux principes, devoirs et obligations qui y sont énoncés et qui régissent ma conduite professionnelle, éthique et déontologique à titre de membre élu et je m'engage à exercer mes fonctions en conformité avec les principes reconnus au Code.

Je comprends que tout manquement au Code est susceptible d'entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à ma destitution.

Signé à Bécancour (ville), le 10 mars 2025 (date)



Signature

Déclaré sous serment devant moi
à Bécancour, le 10 mars 2025

Marie-Claude Fortier

Marie-Claude Fortier
Commissaire à l'assennement pour le
Québec et l'extérieur du Québec
135 931

